



bservatoire

de l'Environnement

semestriel d'information • numéro 15

Janvier 2009

Un monde à découvrir... et à protéger

La pollution maritime la plus médiatisée en Corse reste celle des nappes d'hydrocarbure au large de nos côtes (comme cet été entre Solenzara et Pinarello) et les galettes de pétrole retrouvées sur nos plages.

Pourtant, il existe un autre type de pollution dont on parle seulement l'été. Il s'agit des déchets que l'on ramasse à la pelle sur nos belles plages. Ces macro-déchets (canettes rouillées, sandales, plastiques, papier...) sont inesthétiques et parfois dangereux. Ces débris ne se trouvent pas seulement sur nos plages mais aussi parfois flottants à la surface de l'eau ou gisant dans le fond. Aussi, depuis 2000, tous les deux ou trois ans, l'Observatoire de l'Environnement de Corse enquête sur le phénomène des déchets anthropiques et naturels échoués sur nos plages, dans les ports et de leur gestion.

Cette lettre de l'Observatoire de l'Environnement de la Corse tente de refaire un état des lieux des quantités de déchets observées et des modalités d'intervention des communes.

L'accumulation de ces déchets nuit aux communes du littoral Corse et représente une charge financière non négligeable pour les municipalités, surtout en période estivale.

Cette enquête s'efforce aussi d'identifier nos comportements sources de pollution de notre rivage et propose des gestes simples pour y remédier.



OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE CORSE

Le rôle de l'Observatoire est de valoriser l'information environnementale disponible en Corse. Améliorer la connaissance de l'état de l'environnement et suivre ses évolutions autour d'un réseau d'échange partenarial afin de produire ensemble une information utile sur l'environnement.

L'enquête...

La gestion des macro-déchets

Les informations ont été collectées sur la base d'un questionnaire d'enquête auprès de l'ensemble des communes littorales de Corse (64 en Haute-Corse, 32 en Corse-du-Sud). Sur les 96 communes interrogées 50 ont répondu (52 %).

l'état, les banquettes de posidonie jusqu'à la fin du mois de juin. En basse-saison (d'octobre à mai), le nettoyage n'est plus assuré. Seules 1/3 des communes assurent un service.

Fréquence des nettoyages des plages

En haute saison (de juin à septembre), le nettoyage est effectué plus de deux fois par semaines par 30 % et 43 % des communes interrogées respectivement en Haute-Corse et en Corse-du-Sud. Le nettoyage quotidien n'est pas la règle. Certaines communes gardent d'ailleurs en

Coût du nettoyage

Par rapport aux chiffres de nos enquêtes de 2000, 2002, 2005, les résultats de 2008 ne notent pas d'écarts importants. Nous retrouvons les mêmes tendances à savoir qu'un peu plus de la moitié des communes littorales de Corse-du-Sud dépensent davantage (plus de 5000 euros) que celles de Haute-Corse dont le coût varie entre 1500 et plus de 5000 euros.



© Salvini - OEC

80 % de la pollution marine est d'origine terrestre.



Petit précis....

Les macro-déchets sont des déchets d'origine humaine, visibles à l'œil nu. Des plastiques, des filtres de cigarette jetés négligemment et voilà que nous les retrouvons sur notre littoral. La durée de vie peut aller de quelques semaines comme le papier à plusieurs siècles pour un plastique.

Si les conséquences des macro-déchets sur notre environnement sont difficilement quantifiables, elles sont néanmoins observables à plusieurs niveaux :

- un impact visuel (paysages littoraux, terrestres, marins, sous-marins),
- un impact biologique (mort de cétacés ou de tortues marines suite à ingestion, pollution des fonds marins par des produits de longue durée de vie et parfois toxiques),
- économique (ramassage coûteux et à la charge des communes, plages interdites à la baignade quand les plages ont été souillées par des galettes de pétrole),
- sanitaire (risque de blessures en se coupant sur du verre ou en mangeant du poisson contaminé).

Le ramassage et le recyclage des macro-déchets est coûteux. Il serait plus efficace de traiter le problème à la source. Cela passe aussi par une éducation citoyenne visant à modifier nos comportements.

Des gestes simples peuvent être mis en pratique au quotidien :

- choisir les produits avec un minimum d'emballages ou réutilisables,
- préférer les sacs réutilisables comme ceux distribués dans la grande distribution,
- trier ses déchets,
- ne jeter aucun déchet dans le milieu naturel, que ce soit à terre ou en mer,
- ramener ses déchets dans les conteneurs prévus à cet effet.
- assurer soi-même la collecte individuelle des macro-déchets quand on le peut,
- utiliser les conteneurs de collecte des déchets ménagers quand ils existent.



10% du plastique fabriqué (100 M/t par an) se retrouve en mer...

Mode de nettoyage

Les municipalités utilisent conjointement le nettoyage mécanique et manuel pour rendre leurs plages plus propres. Les enquêtes de 2000 et 2002 indiquaient une utilisation plus fréquente du nettoyage manuel en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. En 2005, cette tendance tendait à s'équilibrer en Corse-du-Sud. En 2008, les données se sont inversées. Le nettoyage mécanique en Haute-Corse est plus souvent utilisé qu'en Corse-du-Sud.

L'accès plus facile aux grandes plages de la côte orientale peut expliquer ce résultat. (Voir Figure 1)

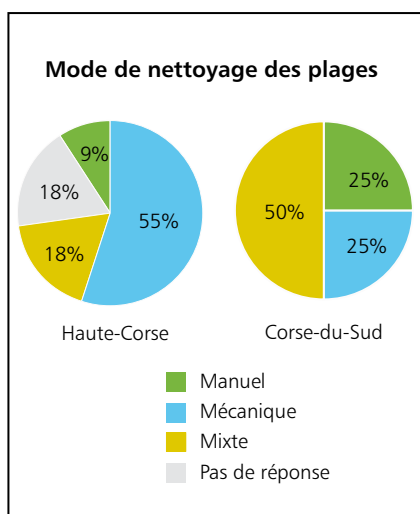


Figure 1

Type de déchets et la tendance

Pour 88 % des communes de Haute-Corse et 100 % des communes de Corse-du-Sud ayant répondu à notre enquête, les « déchets » naturels (laises de mer, posidonies...) sont les plus fréquemment rencontrés sur leur littoral. De la même manière, pour 73 % des communes de Haute-Corse et 93 % de Corse-du-Sud, les plastiques abandonnés restent les déchets anthropiques le plus souvent rencontrés. Il peut s'agir de bouteilles, de tuyaux en plastique...et pas seulement de sacs en plastique. Comparativement aux enquêtes précédentes, on note une baisse

en pourcentage du nombre de déchets en plastique. Leur nombre est globalement comparable entre les deux départements. L'investigation de 2005 indiquait déjà une inversion de la tendance avec une baisse des déchets plastique par rapport aux précédents résultats de 2000 et 2002. Cette orientation se confirme pour 2008. Les politiques de tri, de recyclage, de sensibilisation à cette problématique, le remplacement des sacs plastiques en grande surface par des sacs réutilisables peuvent en partie expliquer cette propension.

La différence entre les deux départements en 2008 est plus marquante en ce qui concerne le verre, que l'on trouve en plus grande quantité en Haute-Corse puisqu'il représente le deuxième déchet anthropique le plus présent sur les plages. (Voir Figure 2)

Globalement, l'orientation relative aux quantités des déchets sur les plages est à la hausse en Haute-Corse. 1/3 des communes constatent une diminution. En Corse-du-Sud, deux communes sur trois pensent qu'il n'y a pas plus de déchets et que la situation s'est plutôt stabilisée.

Nettoyage des plans d'eau portuaire

Les gestionnaires des ports prennent en charge eux-mêmes les macro-déchets du plan d'eau portuaire. Il existe différentes techniques de collecte. La collecte manuelle est la plus répandue (utilisation d'épuisettes). Des essais mécaniques non convaincants ont été réalisés.

Les résultats de notre enquête auprès des communes portuaires laissent apparaître des différences quant au ramassage des déchets flottants entre les deux départements.

En Corse-du-Sud, un peu moins de la moitié des communes portuaires assurent le ramassage des débris flottants. La fréquence de l'enlèvement de ces déchets bigarrés est variable selon la saison. En Haute-Corse, la collecte est très peu pratiquée.

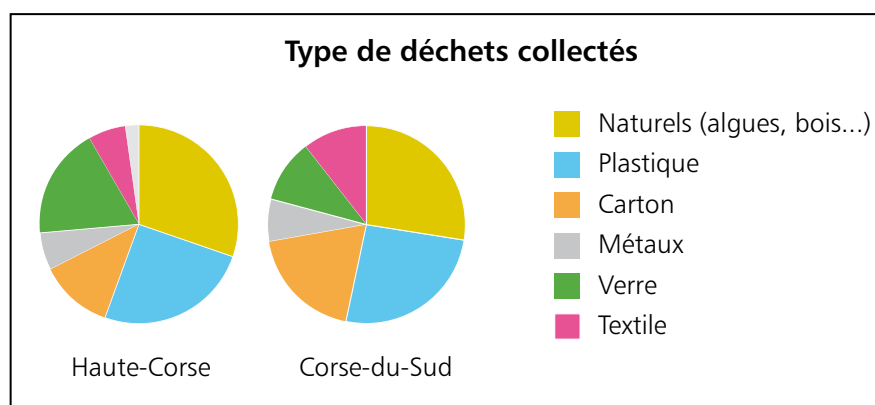


Figure 2

Seules environ 20 % des communes ont mis en place ce ramassage. Les autres ne procèdent à aucun enlèvement. (Voir Figure 3)

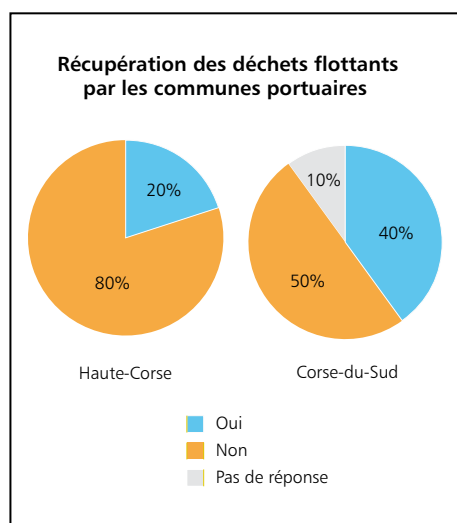


Figure 3

Intervention des communes

La gestion des macro-déchets des communes du littoral Corse implique fortement les municipalités qui agissent souvent seules ou en déléguant à des entreprises privées. Que ce soit en Haute-Corse ou en Corse-du-Sud, les municipalités font peu appel à des emplois jeunes ou à des associations.

En Haute-Corse, 48 % des interventions se font dans le cadre de l'intercommunalité dont c'est la compétence. (Voir Figure 4)

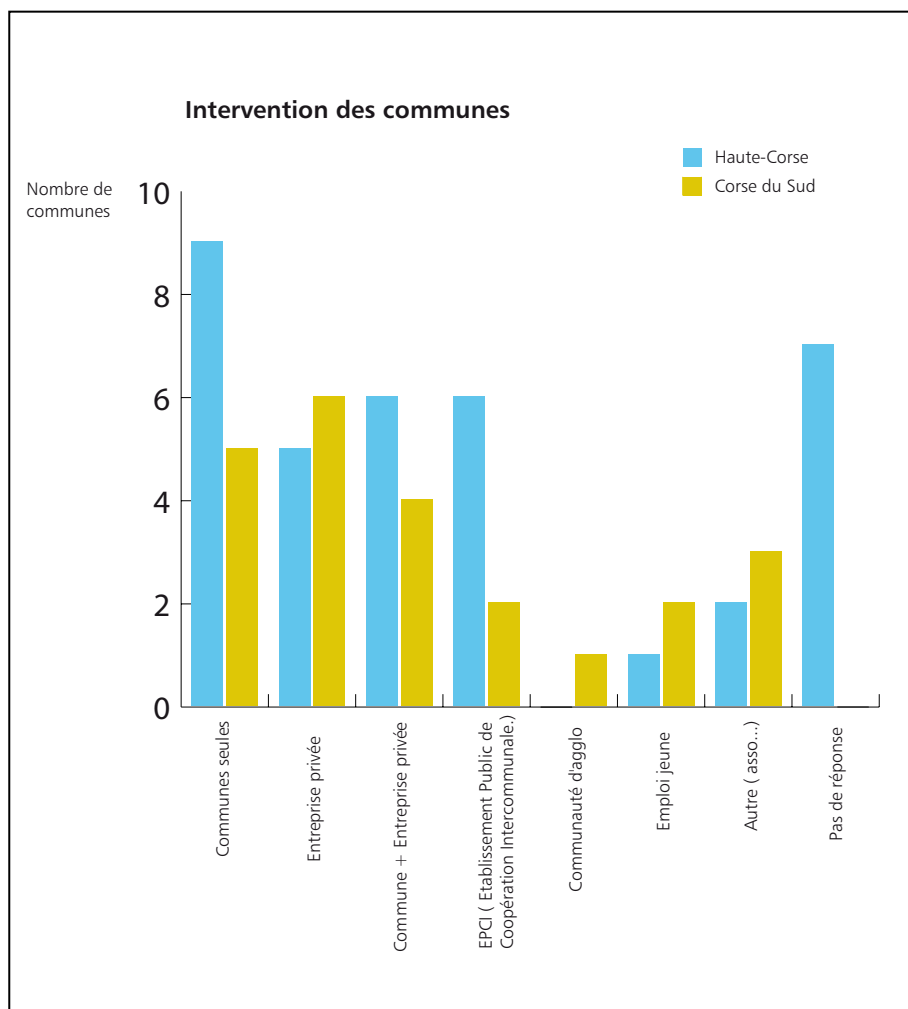


Figure 4



● Phillipe Verdier - Président de l'Association U Nostru Mare

Longtemps, on a eu le réflexe de se débarrasser de nos déchets dans la nature, en bord de route ou en bord de mer. Cela a pour conséquence d'avoir une île beaucoup plus polluée en macro-déchets que ce que l'on peut voir. La préservation de nos fonds ne dépend pas uniquement de l'action de bénévoles et des municipalités (dont l'action vis-à-vis du littoral va croissante depuis quelques années, même si du travail reste à faire). Cette préservation vient aussi et essentiellement de la prise de responsabilité des baigneurs (touristes ou non) qui doivent cesser de prendre la mer pour une décharge géante. Elle vient aussi de la rapidité d'enlèvement des épaves de bateaux lorsque ceux-ci coulent. L'enlèvement des épaves n'est ni à la charge de la mer ni des municipalités encore moins des associations.

Certains plaisanciers jettent encore leur ancre dans les herbiers de posidonie et provoquent ainsi des dégâts considérables. C'est pour cela que l'association soutient les actions pouvant limiter les dégâts sur ces herbiers et encourage les plaisanciers à préférer jeter leur ancre en dehors des herbiers.

Il est important de prendre conscience que de tels agissements mettent en péril une flore et une faune exceptionnelles mais ils représentent aussi un danger pour nos enfants puisque certains déchets se situent dans moins d'un mètre d'eau.

Qui se douterait en regardant la mer qu'elle garde un « fabuleux » trésor de déchets...



Le Maire est le représentant de l'Etat dans la commune. Il assume toutes les responsabilités qui incombent à son statut d'agent de l'Etat et de « patron de sa commune » : urbanisme, transports publics, habitat, énergie, services publics de l'eau, des déchets, de l'assainissement.

Les plages sont la propriété de l'Etat au titre du domaine public maritime (qui comprend notamment la plus grande partie des plages affectée à l'usage du public et qui font l'objet d'un entretien, mais aussi les ports, havres et rades). Elles sont placées sous le pouvoir de police des Maires. Ces derniers sont rendus responsables des accidents qui peuvent survenir, mais aussi de leur gestion.



© Salvini - OEC

En cas de pollution du littoral, le Maire intervient sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que sur la zone du domaine public maritime dont il est gestionnaire sur le territoire de sa commune. Il est recommandé, sans être obligatoire, de mettre en place un plan d'intervention intercommunal spécifique. L'intercommunalité permet de mieux assurer la gestion des bénévoles, des contractuels, des matériels loués ou prêtés.

Le Maire reste le gestionnaire de la lutte contre les petites pollutions. Il doit mettre en place l'organisation administrative nécessaire, coordonner l'intervention et les aspects juridiques. Il continue à être impliqué même quand le plan Polmar est déclenché, sur le territoire communal y compris sur le domaine public maritime.

Ajaccio

Démarche d'une ville engagée à lutter contre les macro-déchets



© Salvini - OEC

Dans les grandes villes comme par exemple à Ajaccio, il existe un service propreté de la ville qui assure des missions de nettoyage des plages et surtout des arrière-plages. Ces agents participent également à l'opération de distribution au public de cendriers de plage.

Le nettoyage a lieu soit manuellement à l'aide de pinces à déchets et de sacs poubelles, soit mécaniquement en utilisant des engins mécaniques sur les plages accessibles. L'inconvénient du nettoyage mécanique est qu'il supprime la totalité de la laisse de mer et la végétation de haut de plage. Ces « déchets » naturels sont à la base d'une chaîne alimentaire qui va des invertébrés aux oiseaux. Le retournement répété du sable l'empêche de se fixer ce qui accélère l'érosion. L'association U Nostru Mare a dressé un constat en 2007 des macro-déchets sur les plages d'Ajaccio. Quinze sites ont été choisis allant des Iles Sanguinaires à la presqu'île de l'Isolella.

Il ressort qu'il n'y a pas de sites qui ne soient pas pollués en déchets marins et en déchets sur la plage. Cependant, cette pollution n'est pas identique sur chacun des sites. Il existe des sites prioritaires où la pollution est très étendue.

L'examen de ces sites donne un aperçu à la municipalité de l'état de son littoral et l'association propose des aménagements permettant d'optimiser ce patrimoine marin. La participation des bénévoles et étudiants aux opérations de nettoyage les sensibilisent à cette problématique.

Contacts

Association U Nostru Mare

15 rue d'Iena
20 000 Ajaccio
Tel. 04 95 21 50 03
u-nostru-mare@wanadoo.fr